refuser de la laisser rentrer. Cela se passait quelques jours avant Noël.

Sur une intervention du commissaire de police, la vieille demoiselle put cependant réintégrer son domicile, mais devenant plus menaçant, son frère lui dit :

— Cette fois, tu partiras.

Et, joignant le geste à la parole, il la saisit par les épaules et la jeta dans la rue.

Mlle Pollet s'en fut demander l'hospitalité à son neveu, M. Jean Parent, rue de Lille, et adressa une plainte au Parquet en vue de rentrer en possession de ses économies.

C'est samedi matin que les inspecteurs Coussemacker et Séris descendirent à Tourcoing pour instruire cette affaire.

M. Pollet nia énergiquement avoir jamais eu un dépôt de titres de sa sœur.

Mais Mlle Pollet avait gardé quelques-unes des notes volantes sur lesquelles son frère lui avait rendu compte de sa gestion.

Une perquisition au domicile de M. Pollet fit découvrir d'autres papiers se rapportant à cette gestion et la comparaison avec les notes détenues par Mlle Pollet fut concluante. Voulant pousser plus loin une certitude morale jusque là insuffisante pour une inculpation, les inspecteurs demandèrent à M. Pollet un spécimen de son écriture. Cette fois le doute n'était plus permis.

L'enquête continua dimanche et lundi. D'autres preuves vinrent se joindre à celles que détenait déjà le policier. Et, tandis que M. Séris recherchait dans les banques ce qu'étaient devenus les titres, M. Coussemacker interrogeait de nouveau M. Pollet, le confrontait avec sa sœur et avec sa fille.

M. Pollet continua de nier. Néanmoins, le Parquet l'a inculpé d'abus de confiance.

LA VISITE DE M. STOYADINOVITCH A BERLIN

Berlin, 17 janvier. — Un communiqué officiel commun sur la visite à Berlin du docteur Stoyadinovitch, président du Conseil yougoslave, a été publié lundi soir. En voici le texte :

« Pendant son séjour dans la capitale du Reich, M. Stoyadinovitch, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères de Yougoslavie, a eu de nombreux entretiens avec le baron von Neurath, ministre des Affaires étrangères du Reich.

» Ces entretiens ont porté sur toutes les questions concernant les deux pays et sur les questions de politique générale.

» Des conversations détaillées ont eu lieu aussi avec le général et ministre président Goering et un certain nombre de personnalités dirigeantes de l'Etat et du parti national-socialiste.

» La réception de lundi par le Führer-chancelier, a terminé ces conversations et a donné l'occasion d'un entretien détaillé et confiant.

» Ces conversations se sont déroulées dans une atmosphère de sincère amitié et de pleine compréhension pour les conceptions politiques des deux pays. Elles ont confirmé de nouveau qu'entre les deux pays existent dans tous les domaines, les conditions préalables d'une amitié durable et d'une collaboration utile à la paix de l'Europe.

» Des deux côtés s'est exprimée la ferme volonté d'activer à l'avenir, par tous les moyens, cet heureux développement des relations germano-yougoslaves.

EN U.R.S.S.

M. KALININE EST RÉÉLU PRÉSIDENT DU SOVIET SUPRÊME

Moscou, 17 janvier. — M. Kalinine a été élu à l'unanimité président du Soviet suprême.

Celui-ci a, par ailleurs, voté un amendement à l'article 49 de la constitution.

Dans cet amendement définissant les pouvoirs du presidium du Soviet suprême, figure un nouveau paragraphe disant que le presidium « proclame l'état de siège dans les localités isolées ou dans toute l'U.R.S.S. pour la défense de l'U.R.S.S. ou pour assurer l'ordre public et la sûreté de l'Etat. »

Un autre paragraphe dit que le presidium, dans l'intervalle des sessions du Soviet suprême, proclame l'état de guerre en cas d'agression militaire contre l'U.R.S.S. ou si la nécessité s'impose d'exécuter les engagements découlant des accords internationaux, pour la défense de l'Etat.

La situation en Ethiopie

Rome, 17 janvier. — L'« Agence Stefani » déclare inventés de toutes pièces les bruits mis en circulation par des journaux anglais, qui ont annoncé que des désordres se seraient produits en Abyssinie et que des bandes indigènes feraient résistance avec les armes, que la crise économique ne cesse de s'aggraver, que les industriels italiens commencent à retirer leurs capitaux et que l'exode de ceux-ci se chiffre à un million par jour.

L'« Agence Stefani » ajoute qu'une tranquillité absolue règne en Abyssinie et que la colonie est en plein développement, aussi bien du point de vue commercial que du point de vue agricole.

La police tchécoslovaque arrête un Yougoslave soupçonné d'avoir été un des organisateurs de l'attentat contre le roi Alexandre

Prague, 17 janvier. — A Bohumin, au triangle des frontières Tchécoslovaque, Allemande et Polonaise, la police tchécoslovaque, a arrêté un Yougoslave, Marian Mustapic, qui venait de Yougoslavie et se rendait en Allemagne avec un passeport falsifié.

Selon certains bruits, il serait un des organisateurs de l'attentat de Marseille contre le roi Alexandre et le président Berthou. Il se trouvait en gare de Bohumin, quand le président Stoyadinovitch y passa.

— L'équipage du « War Bahadur », en détresse à 500 kms de Plymouth, a été recueilli sain et sauf par le contre-torpilleur anglais « Wolverine ».

— Le détachement de soldats italiens qui s'était égaré sur le territoire français par suite d'une tourmente de neige a été rapatrié par chemin de fer, par Modane, sous l'escorte de soldats français.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

M. Camille Chautemps prié une nouvelle fois de résoudre la crise...

M. Albert Lebrun a alors fait appeler M. Camille Chautemps, qui arriva à l'Elysée à 21 h. 30, et l'a chargé de constituer le Cabinet.

.. va s'efforcer de mettre sur pied un ministère de Front populaire élargi

En quittant l'Elysée, à midi, M. Camille Chautemps, interrogé par les journalistes, leur a déclaré :

« Comme vous le voyez, la boucle est bouclée : le Président de la République me ramène à mon point de départ. M. Albert Lebrun m'a, en effet, fait l'honneur de me demander de nouveau d'accepter la mission de former le Cabinet. L'insistance du chef de l'Etat, la prolongation de la crise, ont fait que j'ai cru de mon devoir d'accepter en principe la mission de former le nouveau Gouvernement.

» Je vais, du moins, m'efforcer d'aboutir.

» Au cours de sa tentative, mon ami M. Léon Blum a lancé l'idée d'un élargissement du « Front populaire » sur un plan national. Celle-ci n'a pu être réalisée par lui dans la forme qu'il avait envisagée. Il faut, selon moi, en retenir une conception qui avait déjà inspiré la formation de mon précédent Cabinet et qui consiste à grouper le maximum de bonnes volontés françaises autour des principes essentiels approuvés par le suffrage universel. C'est à cette tâche que je vais consacrer mes efforts.

» J'avais rédigé, il y a quelques jours, le code de la paix sociale. Je vais tenter de soumettre au Parlement un code de la paix politique.

» Je comprends la nécessité d'en terminer sans retard avec la crise qui s'est déjà longuement prolongée, mais comme c'est moi-même qui fais l'intérim avec mes collègues, dont quelques-uns ont des chances de rester dans mon Cabinet, il y a moins d'urgence. Je ne veux pas donner l'impression d'un vertige de la vitesse sur une route aux virages dangereux. Il faut construire solide, contre toutes les tempêtes possibles. »

Premières consultations

En sortant de l'Elysée, M. Chautemps s'est rendu auprès de M. Daladier avec qui il a conféré durant près d'une heure.

Après le déjeuner, il est allé voir M. Léon Blum, qu'il a quitté à 15 h. 55 pour se rendre directement à la Chambre des députés où il s'est entretenu avec M. Herriot, avant d'assister à la réunion du Parti radical.

M. Chautemps veut s'inspirer de la « formule » et de la « majorité » du Front populaire

M. Camille Chautemps a été entendu à 16 h. 40 par les parlementaires et les membres du Comité exécutif du parti radical-socialiste auxquels il a exprimé les conditions dans lesquelles il avait accepté la mission de former le Cabinet, ainsi que les resultats de ses premiers entretiens.

Il a exposé ensuite l'orientation qu'il compte donner à son ministère qui s'inspirera comme son parti l'a souhaité « de la formule et de la majorité du Front populaire ».

Il a, d'ailleurs, au cours de sa conversation avec M. Léon Blum, indiqué qu'il comptait offrir la participation au parti socialiste, dans les mêmes conditions que précédemment. Toutefois, il a émis le vœu que tous les partis associés au pouvoir demeurassent fidèles à la solidarité gouvernementale et que, au cas où l'un d'entre eux viendrait à se retirer de la majorité, les autres ne se crussent pas obligés de le suivre, comme le cas s'est produit tout récemment.

M. Camille Chautemps avait fait, auparavant, le récit des circonstances dans lesquelles il avait été amené à se retirer ainsi que l'historique de toute la crise ministérielle et il avait tenu à rectifier quelques erreurs d'interprétation sur le rôle du parti radical-socialiste, ses décisions et ses responsabilités.

Des membres du groupe ont, d'ailleurs, demandé qu'une rectification fût apportée à l'indication donnée lundi matin par M. Léon Blum et d'après laquelle le groupe radical aurait manifesté une résistance certaine à l'entrée des communistes dans le gouvernement.

C'est à cette rectification qu'il est fait allusion à la fin du premier paragraphe du communiqué ci-dessous :

« Le parti radical et radical-socialiste, réuni sous la présidence de M. Edouard Daladier, a été mis au courant de l'évolution de la crise ministérielle après la séance d'information qu'il avait tenue la nuit dernière et au cours de laquelle n'avait été prise aucune décision sur les différentes hypothèses envisagées.

» Le parti a été ensuite informé de l'appel adressé au président Chautemps par M. le président de la République.

» M. Chautemps a fait connaître au groupe l'état présent de ses négociations et le parti radical lui a renouvelé à l'unanimité tous ses vœux de succès dans l'intérêt de la République et du pays. »

L'ancien président du Conseil renseigne le président de la République sur l'état de ses pourparlers

Après cette réunion, M. Chautemps a reçu quelques personnalités à la Chambre dans le cabinet réservé au président du Conseil.

Il s'est rendu ensuite à l'Elysée pour mettre le président de la République au courant de ses négociations.

En quittant l'Elysée à 20 h. 10, il a fait la déclaration suivante :

« Cet après-midi, j'ai eu une importante conférence avec M. Léon Blum. Je lui ai exprimé mon désir d'obtenir la participation de son groupe au Cabinet que je me propose de former.

« Le Conseil national du parti socialiste se trouvant réuni ce soir, je n'aurai la réponse de M. Blum qu'assez tard dans la soirée. Ce n'est donc que demain que je pourrai poursuivre utilement mes consultations et former, je l'espère, le gouvernement.

« Dès cet après-midi, je me suis présenté devant le groupe parlementaire et le bureau du parti radical qui m'ont prodigué les plus amicaux et les plus chaleureux encouragements.

« J'ai eu ensuite dans mon cabinet de la Chambre, un échange de vues avec M. Jacques Duclos et M. Gitton, représentants du parti communiste.

« J'ai ensuite reçu MM. Frossard et Lafaye, représentants du groupe de l'U.S.R. Entre temps, j'avais pu conférer avec quelques-uns de mes collègues de l'ancien gouvernement.

« Je viens de mettre M. le président de la République au courant de ces divers entretiens qui me donnent le plus ferme espoir de mener à bien la lourde tâche qui m'a été confiée par le chef de l'Etat. »

M. Chautemps a quitté l'Elysée pour aller dîner à son domicile.

Le défilé des personnalités à l'hôtel Matignon

M. Chautemps, après avoir dîné, est revenu à l'Hôtel Matignon à 21 h. 20.

Il a reçu successivement MM. Georges Bonnet, Queuille, Pierre Cot, Jean Zay, Paul-Boncour, Marchandeau.

A sa sortie, M. Paul Boncour a déclaré que M. Chautemps avait bon espoir de constituer son Cabinet.

Il a ajouté qu'il croyait personnellement qu'à défaut de la participation, le parti socialiste accorderait sans doute, sous certaines conditions, le soutien de ses suffrages au sénateur du Loir-et-Cher.

On apprend, d'autre part, que M. Chautemps lui avant offert un des portefeuilles de la Défense nationale, M. Paul-Boncour, désireux actuellement de demeurer éloigné des charges du gouvernement, a décliné cette proposition. Toutefois, il a tenu à assurer son collègue du Sénat de l'appui complet du groupe de l'U.S.R. qu'il préside et aux représentants duquel une place importante est réservée dans le nouveau ministère.

M. Marchandeau a quitté l'Hôtel Matignon à 0 h. 55, se bornant à déclarer que M. Chautemps n'attendait plus personne.

M. Camille Chautemps a quitté l'hôtel Matignon à 1 h. 10 en déclarant : « J'ai passé la soirée à converser paisiblement avec des amis. Je n'ai rien arrêté sur quoi que ce soit, puisque je n'ai pas encore connaissance de la décision du parti socialiste. Je reprendrai demain matin à 9 h. 15, mes consultations. »

LES RÉUNIONS DE GROUPES

M. Léon Blum expose au groupe socialiste pourquoi il a renoncé à sa tentative

M. Léon Blum a fait, lundi matin, au groupe socialiste l'exposé des raisons qui l'on amené à renoncer à sa tentative de former un gouvernement de Rassemblement national autour du Rassemblement populaire.

Celle-ci a dû être abandonnée du fait que les personnalités politiques du Centre qui avaient été pressenties, n'ont pas cru pouvoir accorder leur concours si la majorité n'était pas étendue jusqu'au groupe de la Fédération républicaine, avec laquelle l'extrême-gauche aurait refusé de collaborer.

Quant à la formule d'un Cabinet de rassemblement populaire avec la participation des communistes et de délégués syndicalistes, elle s'était heurtée à de vives résistances au sein du groupe radical. Enfin, l'éventualité d'un ministère à l'image des deux gouvernement précédents paraissait susciter des difficultés du côté communiste.

Le groupe a félicité M. Blum pour son attitude et ses déclarations. Il s'est déclaré décidé à faire tous ses efforts pour maintenir sur le terrain parlementaire la cohésion du « Front populaire. »

M. Léon Blum a fait, à la fin de l'après-midi, au groupe socialiste un exposé de sa conversation avec M. Camille Chautemps et de l'offre de participation que celui-ci avait faite au parti socialiste.

Le chef du parti socialiste a ajouté qu'il n'y avait pas lieu, pour le groupe, de discuter à ce sujet, puisque le Conseil national du parti allait en délibérer.

Il a ajouté que M. Chautemps avait demandé, en outre, au parti socialiste de maintenir sa solidarité avec le parti radical-socialiste, solidarité sans laquelle le Front populaire de pourrait subsister.

Le groupe a pris acte de l'offre de M. Chautemps et n'en a pas discuté. Il a cependant échangé des vues sur les décisions éventuelles du Conseil national.

M. Albert Sérol a mis aussi la réunion au courant des remarques faites par les représentants du groupe radical-socialiste à la délégation des gauches, qui ont tenu à souligner qu'aucune décision n'avait été prise la nuit dernière à la réunion de leur parti qui était de pure information.

M. Léon Blum a déclaré qu'il ne voulait pas engager une polémique à ce sujet mais qu'il n'avait pas dit que le parti radical avait dimanche soir « manifesté une résistance certaine à l'entrée des communistes dans le gouvernement.»

Cette indication lui avait été fournie par M. Daladier, président du parti, au cours d'une conversation téléphonique. Dans ces conditions, M. Léon Blum n'avait pas cru devoir attendre un vote du parti qui, d'après son représentant le plus qualifié ne faisait aucun doute.

Diverses observations ont été alors formulées au sujet de l'attitude prise par les représentants du groupe radical-socialiste à la délégation des gauches où le maintien de la formule du Front populaire a été, de nouveau, affirmé.

Le groupe s'est séparé sans prendre de décision et sans publier de communiqué.

Un ordre du jour de l'Alliance démocratique repousse toute alliance avec les communistes

La Commission administrative permanente de l'Alliance démocratique réunie sous la présidence de M. P.-E. Flandin, a adopté l'ordre du jour suivant :

« La C.A.P., après avoir entendu l'exposé qui lui a été fait par M. P.-E. Flandin, président du parti, sur les origines et les circonstances de la crise politique actuelle, lui adresse ses félicitations pour l'action qu'il a exercée dans la crise.

« Prenant acte des ordres du jour votés par les groupes parlementaires de l'Alliance, les approuvant sans réserve, agissant en tant qu'organe de direction du parti, rappelle à ses élus les principes directeurs de la politique de l'Alliance, telle qu'elle a été définie dans ses congrès nationaux et, les appliquant à la situation présente, recommande aux groupes parlementaires de la Chambre et du Sénat de l'Alliance démocratique de subordonner la participation ou le soutien du parti à un nouveau gouvernement à des garanties précises de programme, savoir notamment :

« Le maintien strict de la liberté monétaire ; le rétablissement de la paix civique dans la justice sociale, excluant une législation sur l'embauchage et le congédiement qui, par ses dispositions, mettrait en péril l'autorité des dirigeants d'entreprises, inséparable de leur responsabilité ; la continuation expresse de la politique de non-intervention ; l'exclusion de toute extension des alliances militaires de la France.

« Se prononce contre toute participation à un gouvernement qui comporterait la participation communiste.

« Affirme de nouveau le dévouement du parti à une politique de large union républicaine, condition première du rétablissement de la monnaie, du crédit public et de l'économie, et garantie essentielle de la paix extérieure et intérieure. »

A la délégation des gauches

A la suite d'un débat au cours duquel ont été évoquées les diverses phases de la crise ministérielle, la délégation des gauches a voté la motion suivante:

« La délégation des gauches, fidèle au serment du 14 juillte 1935 et décidée à ne pas décevoir la volonté si clairement exprimée par le peuple français, le 3 mai 1936;

» Confirme la motion qu'elle a prise le 15 janvier dernier et dans laquelle tous les groupes qui la composent se sont déclarés prêts « à soutenir un gouvernement de Front populaire, appuyé sur une majorité de Front populaire, résolu à réaliser le programme du Front populaire. »

Ajoutons que les représentants du parti radical-socialiste ont attire l'attention des autres délégués sur le fait, mentionné dans le communiqué du groupe, qu'aucune décision susceptible de rendre impossible la formation d'un gouvernement de Front populaire n'avait été prise la nuit dernière par le parti.

L'appel au «rassemblement national» et l'Union socialiste et républicaine

L'Union socialiste et républicaine nous transmet le communiqué suivant :

« L'Union socialiste et républicaine a enregistré avec satisfaction l'appel au rassemblement national autour du rassemblement populaire, adressé par le président Léon Blum. Il retrouve dans cet appel, destiné à assurer à la fois la paix sociale et la force française, des idées défendues par lui depuis le début de cette législature. »

Un communiqué du bureau politique du parti communiste

Le bureau politique du Parti communiste a communiqué la note suivante :

« Le bureau politique du Parti communiste français approuve les déclarations faites hier par Maurice Thorez et Jacques Duclos à Léon Blum.

» Les représentants du Parti communiste ont indiqué que la participation de leur Parti à un Gouvernement constitué à l'image du Front populaire était acquise d'avance. Quant à la formule proposée par Léon Blum d'un Gouvernement de rassemblement national autour du Front populaire, Maurice Thorez et Jacques Duclos ont indiqué que l'application du programme du Front populaire en était la condition essentielle. Sous cette réserve, ils se sont déclarés personnellement favorables à une telle formation gouvernementale sur laquelle le Comité central du Parti serait appelé à se prononcer.

» Le bureau politique constate que la formation du Gouvernement envisagée par Léon Blum a été rendue impossible par les exigences de M. Paul Reynaud qui voulait imposer la présence dans le Cabinet d'éléments liés au fascisme terroriste.

» Dans ces conditions, le bureau politique déclare une fois de plus, que la seule solution possible de la crise ministérielle ne peut être que la constitution d'un Gouvernement à l'image du Front populaire, c'est-à-dire comprenant tous les partis et groupements unis au sein du rassemblement populaire. »

Les communistes réclament de nouveau un gouvernement «à l'image du Front populaire»

Le Bureau de presse du parti communiste communique ce qui suit:

« Le Comité central du parti communiste français et le groupe parlementaire, réunis le 17 janvier 1938, sous la présidence de M. Marcel Cachin, sénateur de la Seine;

» Affirment leur volonté de tout mettre en œuvre pour assurer l'application des décisions du suffrage universel;

» Approuvent les déclarations faites par MM. Maurice Thorez et Jacques Duclos à M. Léon Blum en réponse à l'offre de participation faite au parti communiste;

» Proclament la nécessité de constituer un gouvernement à l'image du Front populaire, demandé à la fois par la délégation des gauches et par le Comité national du Rassemblement populaire.

» Décident de s'adresser au parti socialiste pour lui proposer que les deux partis entreprennent en commun l'action nécessaire pour faire respecter la volonté de la nation souveraine. »

Une singulière rumeur

Une rumeur singulière dit le « Petit Parisien » a circulé hier dans les milieux politiques. On affirmait que l'attitude communiste dans le dernier débat de la Chambre qui ne pouvait qu'amener la démission des ministres socialistes et par surcroit celle du Cabinet tout entier, avait été déterminée par des raisons de politique extérieure et par une hostilité déclarée à l'égard du ministre des Affaires étrangères, M. Delbos et du président du Conseil, M. Chautemps, considérés comme peu favorables à une extension demandée par Moscou du pacte franco-soviétique. Ce qui donnait créance à cette affirmation c'est que l'on assurait en même temps qu'une pression avait été faite tout récemment en ce sens près de notre ambassadeur en U.R.S.S.

AUTOUR DE LA CRISE

L'impression au Sénat

En dépit de la crise ministérielle, les couloirs du Luxembourg, où les sénateurs aiment échanger leurs impressions sur les événements du jour, n'étaient pas très animés lundi après-midi.

C'est que de nombreux membres de la Gauche démocratique s'étaient rendus au Palais-Bourbon pour y assister à la réunion des parlementaires radicaux. La plupart des sénateurs présents se félicitaient de l'investiture donnée par le chef de l'Etat à M. Camille Chautemps qui jouit au Sénat de nombreuses sympathies, tant politiques que personnelles.

Néanmoins, à droite comme à gauche, on estime généralement que le sénateur du Loir-et-Cher, malgré tout son sens politique et son habileté éprouvée, se heurtera à un certain nombre de difficultés.

Ces difficultés, indique-t-on, pourraient résulter notamment d'une tentative d'élargissement du Cabinet vers le centre, laquelle ne serait pas compensée par une extension correspondante vers l'extrême-gauche.

Les socialistes, pense-t-on, accepteraient difficilement que l'axe du gouvernement se trouvât ainsi déplacé. La position que le parti S.F.I.O. peut être amené à prendre à cet égard peut compliquer singulièrement, dit-on, la tâche de M. C. Chautemps.

Une déclaration de M. L. Jouhaux

La Commission administrative de la C.G.T. s'est réunie lundi à 17 h. au siège de la C.G.T., rue La Fayette. A l'issue de la réunion, M. Léon Jouhaux a fait la déclaration suivante :

« Après avoir examiné la situation, la Commission administrative a décidé de confirmer les résolutions antérieures qui se trouvent exprimées par la déclaration unanime du Comité national du Rassemblement populaire et, également, par la resolution de la délégation des gauches au Parlement. Elle a en outre, donné mandat à son bureau de demander la convocation d'une nouvelle réunion du Comité national du Rassemblement populaire. »

M. Léon Jouhaux s'est refusé à toute autre déclaration.

M. Léon Blum demande une enquête du Comité du rassemblement populaire sur l'opposition radicale à une participation communiste

M. Léon Blum a adressé à M. Victor Basch, président du comité du Rassemblement populaire, la lettre suivante :

« Mon cher ami, vous lirez dans le « Populaire » le communiqué que j'ai donné à la presse. J'insiste auprès du comité pour qu'il reçoive ma demande et pour qu'il soit procédé sans aucun retard à l'enquête que j'ai le droit de réclamer.

«Votre ami. Signé : Léon Blum ».

Voici le texte du communiqué de M. Léon Blum :

« Des allégations vraiment surprenantes mettent en doute sinon la sincérité, du moins la véracité des déclarations faites par moi aux représentants du groupe communiste, puis au groupe socialiste et enregistrées dans un communiqué que j'ai donné à la presse.

« Ma faute serait singulièrement grave puisqu'elle aurait eu pour résultat d'entraver la constitution d'un gouvernement « à l'image du Front populaire » et comportant par conséquent une participation communiste.

« Tout le monde comprendra que je ne veuille pas supporter plus longtemps une imputation qui entache à la fois mon honneur d'homme politique et mon honneur d'homme privé. Je demande donc au comité du Rassemblement populaire d'effectuer une enquête immédiate sur l'exactitude du fait affirmé par moi et que je maintiens formellement, à savoir : la résistance certaine qu'a rencontrée à la séance tenue dimanche soir par le groupe parlementaire du parti radical, la collaboration gouvernementale avec le parti communiste.

« Je cite dès à présent comme témoins, MM. Ed. Daladier, Camille Chautemps, Eibel, Yvon Delbos, ainsi que mes camarades Vincent-Auriol et André Blumel ».

Poursuivant sa campagne, le Front paysan a tenu une réunion à Bergues

Cinq cents cultivateurs ont assisté lundi matin, à Bergues à une réunion du Front paysan, sous la présidence de M. Robert Warin, secrétaire général du Front paysan du Nord.

M. Raevel, de Loon-Plage, réclama l'union de toute la culture entre elle, et non le bloc fermier, d'une part et le bloc ouvrier agricole, d'autre part.

M. Leclercq, délégué du Pas-de-Calais, fit acclamer en M. Dorgères, l'apôtre de la paysannerie française du XXme siècle. Il donna ensuite un aperçu exact de la question des droits de douane et un télégramme de protestation fut aussitôt élaboré et adressé à M. Carles, préfet du Nord.

Enfin, M. Wavrin, s'éleva contre l'action de M. Monnet, ministre de l'Agriculture, et fit un appel pour n'élire que des paysans et des amis désintéressés des paysans aux fonctions publiques liées à l'agriculture.

COTONS

LIVERPOOL, 17 janvier.

Importations : nulles; Américain et Brésilien : inchangés; Egyptien : sakellaridis, hausse 4; upper, baisse 2.

Termes	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	8.76	8.76	8.63	8.60
Janvier	inc.	inc.	inc.	inc.
Février	—.—	—.—	8.51	8.48
Mars	8.67	8.67	8.53	8.51
Avril	—.—	—.—	8.55	8.53
Mai	8.73	8.73	8.59	8.57
Juin	—.—	—.—	8.62	8.59
Juillet	8.76	8.77	8.65	8.62
Août	—.—	—.—	8.68	8.64
Septembre	—.—	—.—	8.71	8.67
Octobre	8.84	8.83	8.74	8.75
Novembre	—.—	—.—	8.75	8.72
Décembre	8.87	8.86	8.77	8.75

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 22.000; aux ports du Pacifique, 3.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, nulles; France et Continent, 6.000; Japon et Chine, 2.000.

SUCRES. — Cuba prompte livraison, [illegible] janvier, 227; mars, 230-31; mai, 232-[illegible]; juillet, 233-34; septembre, 235-36. — [illegible] 2.000 tonnes.

DERNIERE HEURE

Le Conseil national socialiste semble devoir se prononcer contre la collaboration au cabinet Chautemps

IL SERAIT FAVORABLE A UN MINISTÈRE TRIPARTITE

Le Conseil national du parti socialiste s'est réuni lundi soir, à la Coopérative des P.T., rue Chaudron.

Le Conseil avait été convoqué pour se prononcer sur l'éventuelle formation, par M. Léon Blum, d'un cabinet de « Rassemblement national autour du Front populaire ». L'évolution de la crise ministérielle depuis le moment où a été lancée la convocation fait que l'assemblée n'aura pas à statuer sur la question pour laquelle elle a été spécialement réunie.

A 21 h. 30, M. Léon Blum arrive rue Chaudron. La séance s'ouvre aussitôt, sous la présidence de M. Albert Paulin. La parole est donnée immédiatement à M. Léon Blum.

Celui-ci parle en qualité de rapporteur de politique générale.

Après avoir parlé des attaques contre le franc, le chef socialiste évoque la déclaration de M. Chautemps devant la Chambre.

« Ce discours, dit-il, a eu un caractère assez différent de celui qui était prévu. Bien loin de tenir la balance égale entre les patrons et les ouvriers, il la faisait pencher d'un côté. L'émotion a été grande au groupe socialiste et à la Chambre. On demanda à M. Chautemps de préciser sa pensée. Après un très bel exposé de notre camarade Sérol (appl.), M. Chautemps fit un discours différent du premier et le groupe crut pouvoir accorder sa confiance au gouvernement. Tout paraissait terminé quand surgit l'incident Ramette et ses conséquences. La crise s'est donc ouverte dans des conditions difficiles. Les choses ne se sont pas améliorées dans les jours qui ont suivi.

M. Léon Blum rappelle ensuite les événements qui ont marqué la crise et s'étend sur les raisons de son échec.

Le chef du parti socialiste explique dans quelles conditions M. Camille Chautemps l'a prié de saisir le groupe parlementaire et le parti d'une offre de participation.

M. Albert Sérol déclare qu'il a demandé à M. Camille Chautemps s'il entendait composer un gouvernement tripartite, c'est-à-dire un gouvernement comprenant les représentants du parti radical, du parti socialiste et du parti communiste. M. Camille Chautemps a répondu que dans les circonstances présentes cela lui paraissait impossible.

M. Albert Paulin lit une lettre du parti communiste dans laquelle celui-ci se prononce pour la création, dans les circonstances présentes, d'un vrai gouvernement de Front populaire.

L'opposition radicale à une participation des communistes et de la C.G.T.

M. Vincent Auriol demande la parole : « Ce matin, dit-il, à 11 h. 15, j'ai rencontré M. Eibel. M. Léon Blum était à mes côtés. M. Eibel m'a dit : « Au groupe radical nous pensons que s'il entrait un seul communiste dans un gouvernement, il serait nécessaire qu'il fût noyé dans le flot de l'Union nationale. Sinon on dirait au dehors que la politique française est dirigée par Moscou. »

« J'ai demandé alors : Que pensez-vous d'un gouvernement avec radicaux-socialistes, communistes et, éventuellement, C.G.T.? M. Eibel ne m'a pas seulement laissé achever. Il m'a dit : « Impossible, il y a des hypocrisies que je n'accepte pas. »

« Quand, poursuit M. Vincent Auriol, on dit que le groupe radical n'a pas pris de décision, on joue sur les mots. »

M. Léon Blum demande alors la permission de placer cette affaire sur un terrain personnel.

« C'est, dit-il, mon honneur politique et mon honneur privé qui sont en cause. Si j'ai donné de faux renseignements aux communistes, si j'ai fait avorter une combinaison de front populaire, c'est un des plus graves soupçons qu'on puisse faire peser sur moi. Je crois que la meilleure solution est de saisir le comité de Rassemblement populaire, de lui demander de faire une enquête et d'entendre des témoins ».

Plusieurs délégués interviennent ensuite. Ils se prononcent contre la participation au ministère Chautemps, tel qu'il se présente actuellement et pour la formation d'un gouvernement tripartite.

Le Conseil semble devoir se prononcer contre la participation au cabinet Chautemps

Dans les coulisses du conseil national socialiste, on a, vers 1 h. du matin, l'impression que la majorité des délégués est hostile à la participation au Cabinet Chautemps et favorable au contraire à la constitution d'un gouvernement tripartite.

Tous les secrétaires fédéraux inscrits dans le débat ont déjà pris la parole. Aucun ne s'est prononcé pour l'acceptation des propositions de M. Chautemps. Cela paraît d'autant plus significatif que les onze secrétaires fédéraux, qui ont parlé, ont exprimé, non seulement l'opinion de leurs fédérations respectives, mais celle de l'ensemble des fédérations, un accord s'étant établi pour que toutes les tendances fussent représentées.

On a noté à ce propos que M. Maegelin, du Bas-Rhin, qui est au sein du parti socialiste, un modéré, n'a pas parlé autrement que les autres secrétaires des fédérations.

On attend maintenant avec intérêt la position que sera amené à prendre M. Léon Blum.

Le pacte germano-japonais contiendrait des clauses secrètes

Le Japon et l'Allemagne envisageraient de se partager les Indes néerlandaises

Paris, 17 janvier. — M. [illegible] Bardoux traitant dans le « Temps » des questions extérieures, intitule son article « La Paix ou la Guerre ».

Il y exprime l'opinion que « la rupture de l'équilibre mondial qu'entraîne la guerre d'Extrême-Orient, précipite ses répercussions en Europe avec une déconcertante rapidité ».

Ayant précisé que « le front polono-roumain, désormais cimenté par une idéologie commune, est retourné de l'ouest à l'est », M. Bardoux en vient au pacte germano-japonais.

« J'ai recueilli, dit-il, dans des milieux français d'Extrême-Orient, une information que j'ai le devoir impérieux de signaler. Le pacte germano-japonais contient des clauses secrètes.

« Le Reich renonce à réclamer au Soleil levant les possessions coloniales que celui-ci hérita de par les traités de paix en Chine et dans le Pacifique.

« En échange, le Japon promet à l'Allemagne, lorsque la nouvelle étape prévue par le grand plan de Tokio sera réalisée, de partager avec le Reich les Indes néerlandaises. Part à deux dans les richesses : pétrole, caoutchouc et sucre, que les plus experts et les mieux préparés des colons européens — je veux dire les Hollandais — ont su découvrir et exploiter dans ces terres insulaires qui furent peut-être le berceau de la vie humaine.

« La gravité de cette information serait grande. Il s'agit bien d'un accord politique dont les clauses nous seraient inconnues. Un accord plus que politique, territorial et économique impliquant des partages et des participations ».

CHANGES A L'ÉTRANGER

Londres. — Sur Paris, 147.75; sur Bruxelles, 29.55; esc. hors banque, 0 9/16; prêt à court terme, 0 1/2.

New-York. — Sur Paris, 337 3/4; sur Londres, cab. transf., 499 7/16; sur Bruxelles, 1691.

Revue du marché de New-York

New-York, 17 janvier. — Une certaine nervosité quand aux événements de France était visible aujourd'hui à Wall Street, où les prix baissèrent dans la plupart des cas de trois points. D'autre part, l'attention est toujours dirigée vers Washington et en particulier, sur la conférence de mercredi entre M. Roosevelt et les chefs d'industrie.

Les ventes portèrent sur 930.000 actions. Sur 781 valeurs 141 terminèrent en hausse, 487 en baisse et 153, sans changement.

Le marché était nerveux dès l'ouverture et à la suite de prises de bénéfices, les prix baissèrent, en particulier pour les aciers, les cuivres et les produits chimiques. Par contre, les actions d'aviation marquèrent un point d'avance.

Au début de l'après-midi, les actions d'aviation continuèrent leur hausse, mais le reste de la cote baissa de deux dollars, à la suite de nouvelles prises de bénéfice, puis le « ticker » resta inactif assez fréquemment dans la suite de l'après-midi, fait qui fut du reste interprété comme prouvant que le marché s'établissait sur des bases plus fermes. La hausse des valeurs d'aviation était évidemment causée par les nouvelles concernant le réarmement. La hausse des valeurs-or, qui fut également notable dans la journée, provint des rumeurs concernant une inflation aux Etats-Unis. Quant à la baisse des valeurs d'aciéries, elle est explicable, selon la revue « Steel », par l'hésitation des acheteurs qui ne sont pas certains que les affaires, en général, allient décidément vers une amélioration.

La plupart des valeurs continuèrent à baisser en fin de journée, terminant aux plus bas niveaux de la séance et la clôture était lourde.

Voici quelques cours de clôture:

Anaconda, 34 7/8; Canadian Pacific, 7 5/8; Général Electric, 43 5/8; Général Motors, 38 1/4; Radio Corporation, 8 7/8; Standard Oil New-Jersey, 49 3/4; U.S. Steel, 65 1/8.

Un dépôt d'armes est découvert dans une falaise, près d'Amiens

Amiens, 17 janvier. — Un dépôt constitué par un abri creusé dans la falaise avec entrée étayée par des briques, a été découvert à 25 km. d'Amiens.

Il renfermait une mitrailleuse lourde Lewis sans trépied, modèle 1914; une mitrailleuse légère Lewis, modèle 1914; un fusil-mitrailleur français, deux fusils automatiques, modèle 1917; dix fusils de guerre, ainsi qu'un certain nombre de baïonnettes.

LES MÉFAITS DE LA TEMPÊTE

Deux vapeurs anglais ont sombré corps et biens

Londres, 17 janvier. — On a maintenant la certitude que le vapeur « Glanrhyd », de Swansea, au sujet duquel on éprouvait des craintes sérieuses depuis samedi, a sombré corps et biens au cours de la tempête qui a sévi samedi et dimanche.

Les corps de trois des dix-sept membres de l'équipage ont été en effet, retrouvés sur la côte, près de Rhossilly (Pays de Galles).

Le naufrage du caboteur écossais « Lochshira » avec cinq hommes à bord est aussi confirmé par la compagnie propriétaire.

Les naufrages et accidents causés par la tempête au cours du week-end ont fait, au total, trente victimes.

Dernières nouvelles sportives

FOOTBALL-ASSOCIATION
POUR LA FORMATION DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

Paris, 17 janvier. — M. Gaston Barreau, sélectionneur unique des équipes de France de football-association, d'accord avec le Bureau fédéral, a décidé de convoquer pour une séance d'entraînement, mercredi, à Colombes les joueurs suivants:

Llense (Sète), Di Lorto (Sochaux), Dupuis (Red Star),